



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Armoured Vehicles - Life Extension/Prolongation de
vie, véhicules blindés

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage Phase III 6C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Adjustable Tow Bar Kit	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-175502/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-175502	Date 2016-10-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$BL-266-25998	
File No. - N° de dossier 266bl.W8476-175502	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-09	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input checked="" type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cormier, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 266bl
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4774 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0648
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans la présente	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Amendement 001 vise à clarifier les questions reçues de l'industrie au cours de la période d'appel d'offres ainsi que d'autres changements administratifs.

1. Questions et réponses

Q1: Est-ce que General Dynamics révisera notre réponse à la sollicitation?

R1: General Dynamics Land Systems - Canada (GDLS-C) ne vont pas réviser les réponses à la sollicitation. Les représentants de GDLS-C seront présents lors des essais par l'utilisateur, mais ils n'auront pas accès aux documentations de soumissions et ne participeront pas à l'évaluation des soumissions.

Q2: Nous certifions que notre analyse et les données sont correctes et non exagérées. Serons-nous requis de «montrer notre travail» et d'analyser? Nous ne partagerons pas ces données avec aucune entreprise.

R2: Dans la partie de la phase 1 de l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires doivent fournir une certification ou une analyse (telle que définie à l'article 1.2.1 b ii) de la partie 4 de la DDP) qui démontre que les exigences techniques obligatoires sont respectées. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de décider s'il doit fournir une certification OU une analyse. Les réponses du soumissionnaire ne seront pas distribuées à aucune personne qui ne fait pas partie de l'équipe d'évaluation.

Q3: C'est un grand impact financier et logistique pour nous de fournir deux unités. Après une victoire réussie, si nous gagnons, après la période d'évaluation de 3 semaines, nous pourrions fournir la deuxième unité si vous avez besoin de deux.

R3: La DDP sera modifiée pour réduire le L'impact financier et logistique des soumissionnaires. La deuxième unité est requise en cas la première unité est endommagé (ou pour d'autres raisons qui limitent l'utilisation de la première unité) afin que l'évaluation puisse se dérouler selon l'horaire. Pour satisfaire à cette exigence, la DDP sera modifiée afin que le soumissionnaire fournisse un (1) échantillon de la trousse d'BRR proposée sans frais pour Canada. Une deuxième unité sera requis dans une situation de contingence (par exemple si la première unité est endommagée), dans laquelle le soumissionnaire aura trois (3) jours ouvrables pour fournir une unité de remplacement (ou une partie de celle-ci) par demande écrite. Si le soumissionnaire ne fournit pas un trousse (1) de BBR sous la Phase 1 de l'évaluation technique et / ou ne fournit pas l'unité de remplacement (ou une partie de celle-ci) dans les trois (3) jours ouvrables par demande écrite sous Phase 2 test et évaluation, le soumissionnaire sera jugé non recevable.

Q4: Le cordon ombilical ou le câble électrique OTAN Stryker peut être copié et fourni par nous si nécessaire. Toutefois, il s'agit d'un élément contrôlé par ITAR et il peut appartenir à General Dynamics. Nous suggérons respectueusement que cette composante soit directement fournie par General Dynamics car ils n'ont pas répondu à notre demande d'acheter cet article d'eux.

R4: L'article en question (câble électrique NNO: 6150-21-912-6853) n'est pas un article ITAR. Le DMC (code de démilitarisation) est A et ce n'est pas un produit contrôlé selon les normes canadiennes. De plus, la pièce est un numéro de pièce canadienne, NNO, le code NCAGE (code du directeur général de classification des équipements terrestres). Il n'y a pas d'autres utilisateurs que le Canada. Les dessins sont des dessins canadiens et non exclusifs de GDLSIC. Tout fabricant sera en mesure de produire le câble électrique tant qu'il satisfait à l'exigence aux spécifications du dessin.

2. À la page couverture (Page 1 de 1)

SUPPRIMER: Heure d'été de l'Est (HAE)

INSÉRER: heure normale de l'Est (EST)

3. À la partie 1, article 2 ii) - Sommaire (page 4 de 32)

SUPPRIMER:

Ce besoin ne comprend pas les ressources ou l'échéancier de conception, de développement ou d'essai des prototypes. Les articles doivent être une technologie, qui a été conçu, testé et mis à l'essai sur un véhicule militaire. Dans le cadre de leur soumission technique, le soumissionnaire doit fournir deux (2) échantillons de la trousse BRR proposé sans frais au Canada.

INSÉRER:

Ce besoin ne comprend pas les ressources ou l'échéancier de conception, de développement ou d'essai des prototypes. Les articles doivent être une technologie, qui a été conçu, testé et mis à l'essai sur un véhicule militaire. Dans le cadre de leur soumission technique, le soumissionnaire doit fournir un (1) échantillons de la trousse BRR proposé sans frais au Canada. Une deuxième unité sera demandée dans une situation de contingence (par exemple si la première unité est endommagée), dans laquelle le soumissionnaire aura trois (3) jours ouvrables pour fournir une unité de remplacement (ou une partie de celle-ci) par demande écrite.

4. À la partie 2, article 2 d) **Note à l'intention des soumissionnaires** (Page 6 de 32)

SUPPRIMER:

Dans le cadre de leur soumission technique, les répondants de la DDP devront fournir

deux (2) échantillons de la BRR proposée avant la date de clôture des soumissions.

INSÉRER:

Dans le cadre de leur soumission technique, les répondants de la DDP devront fournir un (1) échantillons de la BRR proposée avant la date de clôture des soumissions.

5. À la partie 2, article 3.2 - **Présentation des soumissions** (Page 7 de 32)

SUPPRIMER:

Le conditionnement et l'étiquetage d'expédition des échantillons de BRR doivent être conformes à la norme d'excellence du fabricant pour le moyen de transport employé en vue d'assurer que la marchandise arrive en parfait état à destination. Tous les conteneurs doivent porter clairement au minimum les indications suivantes: nom et adresse du consignataire; no. de l'invitation; nom du projet; nombre d'articles. Les deux (2) échantillons demandés doivent emballés comme jeux individuels, dans la mesure du possible. Le contenu de chaque paquet simple doit être clairement indiqué sur une étiquette précisant le numéro d'article, la quantité et le nom du soumissionnaire.

INSÉRER :

Le conditionnement et l'étiquetage d'expédition des échantillons de BRR doivent être conformes à la norme d'excellence du fabricant pour le moyen de transport employé en vue d'assurer que la marchandise arrive en parfait état à destination. Tous les conteneurs doivent porter clairement au minimum les indications suivantes: nom et adresse du consignataire; no. de l'invitation; nom du projet; nombre d'articles. Un (1) échantillon demandé doit emballés comme jeux individuels, dans la mesure du possible. Le contenu de chaque paquet simple doit être clairement indiqué sur une étiquette précisant le numéro d'article, la quantité et le nom du soumissionnaire.

6. À la partie 3, article 1 - Section I: Soumission technique (Page 9 de 32)

SUPPRIMER:

Fournir deux (2) échantillons de la BRR sans frais pour le Canada

INSÉRER :

Fournir un (1) échantillons de la BRR sans frais pour le Canada

7. À la Partie 4, Article 1.2.1 (e) - **Évaluation des critères techniques obligatoires**
(Page 12 de 32)

SUPPRIMER :

Soumission d'un échantillon

Dans le cadre de leur soumission technique, le soumissionnaire doit fournir deux (2)

échantillons de la trousse de BRR proposé sans frais au Canada. Les deux échantillons doivent être identiques et représentent le produit qui est destiné à être fourni si le soumissionnaire remporte le contrat. Les échantillons doivent être livrés au plus tard à 14:00 heures, heure de l'Est (EST) le jour de clôture de la DP. Si le soumissionnaire ne parvient pas à livrer les trousse de BRR de la phase 1 de la DP, le soumissionnaire sera jugée non recevable.

INSÉRER :

Soumission d'un échantillon

Dans le cadre de leur soumission technique, le soumissionnaire doit fournir un (1) échantillon de la trousse de BRR proposé sans frais au Canada. Un échantillon doit être identiques et représentent le produit qui est destiné à être fourni si le soumissionnaire remporte le contrat. Les échantillons doivent être livrés au plus tard à 14:00 heures, heure de l'Est (EST) le jour de clôture de la DDP. Si le soumissionnaire ne parvient pas à livrer les trousse de BRR de la phase 1 de la DP, le soumissionnaire sera jugée non recevable. Une deuxième unité sera demandée dans une situation de contingence (par exemple si la première unité est endommagée), dans laquelle le soumissionnaire aura trois (3) jours ouvrables pour fournir une unité de remplacement (ou une partie de celle-ci) par demande écrite.

8. À la partie 4, l'article 1.1 b) - Procédures d'évaluation (Page 11 de 32)

SUPPRIMER :

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et General Dynamics Land Systems Canada (GDLS-C) évaluera les soumissions.

INSÉRER :

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

9. À la partie 4, article 2.6 - **Méthode de sélection** (Page 14 de 32)

SUPPRIMER :

Article au complet

INSÉRER :

Article suivant :

Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 70/30 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 200 et le prix évalué le plus bas est de 45 634.00\$ CAN (45634).

Méthode de sélection – Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (70%) et du prix (30%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Essais réalisés par l'utilisateur/ Essaie	Note Totale	190/200	165/200	120/200
	Note total pondéré (70%)	95 x 70% = 66.50	82.5 x 70% = 57.75	60 x 70% = 42.0
Note pour le mérite technique (A) (70%)		66.50	57.75	42.00
Prix évalué de la soumission	Soumission financière	CAD\$56,670.00	CAD\$50,979.00	CAD\$45,634.00
	Note pondérée financière (30%)	45634/56670 x 30 = 24.16	45634/50979 x 30 = 26.85	45634/45634 x 30 = 30.00
Note pour le prix (B) (30%)		24.16	26.85	30.00
Note combinée (A + B)		90.66	84.60	72.00
Rang		1	2	3

10. À la Partie 4, Appendice 3 - **DÉTAIL DES ESSAIS**, l'article 2.1.1 (f) (Page 2 de 10)

SUPPRIMER:

Les trois véhicules VBL modernisés, chargés de lest afin d'atteindre le poids de combat de 28 576 kg (63 000 lb) ±227 kg (500 lb), sont en mesure de remorquer d'autres VBL modernisés;

INSÉSER:

Les deux (2) véhicules VBL modernisés, sont en mesure de remorquer d'autres VBL modernisés;

11. À la partie 7, section A, article 2.1, Autorité contractante (page 18 de 32)

SUPPRIMER:

Jessica Cormier
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Secteur de l'approvisionnement et du soutien en équipement aérospatial et terrestre
Place du Portage, Phase III, 6C1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone (873) 469-4774
Télécopieur (819) 956-0648
Courriel Jessica.Cormier@tpsgc-pwgsc.gc.ca

INSÉRER :

Keith Grosser
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Secteur de l'approvisionnement et du soutien en équipement aérospatial et terrestre
Place du Portage, Phase III, 6C1
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Telephone: (873) 469-4707
Facsimile: (819) 956-0648
E-mail address: Keith.Grosser@tpsgc-pwgsc.gc.ca

12 À la partie 7, section B, article 1.3, **Biens et services subordonnés à fournir-**
Acronymes (Page 22 sur 32)

INSÉRER : DBMS Jours avant le début de la réunion

À la partie 7, section B, article 1.3, **Biens et services subordonnés à fournir-** Réunion
sur l'état d'avancement du projet - Ordre du jour et réunion (Page 22 de 32)

SUPPRIMER : DAMS

INSÉRER : DBMS

L'appendice 4 de l'annexe A, **DONNÉES REQUISES**, article 2.18 (Page 5 de 35)

INSÉRER : DBMS Jours avant le début de la réunion

À l'appendice 4 de l'annexe A, DONNÉES REQUISES, article 4.2 (Page 8 de 35)

SUPPRIMER : DAMS

INSÉRER : DBMS

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTE INCHANGÉ.